



N°43 - NOV. 2006

Dirigeants et bénévoles associatifs

Des possibilités d'assurance et de formation pour vous

(ne pouvant mieux synthétiser, je recopie un article de Associations Mode d'emploi)

🐆 Le Premier ministre avait promis au début de de l'année. la lors Conférence nationale de la vie associative, une prise en partielle du charge financement de la couverture assurance des bénévoles. Une instruction du ministère de la jeunesse, des sports et de la associative débloquait alors 500 000 euros au bénéfice de quelques associations dont la Fondation bénévolat. du créée en 1994 par Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Jeunesse et des Sports. en Aidée outre de sponsors et mécènes, la Fondation va désormais proposer gratuitement aux bénévoles la couverture de leurs responsabilités, de leurs recours et certains dommages corporels dans le cadre de leurs activités bénévoles. concernés les Sont bénévoles dirigeants élus de des associations (administrateurs), animateurs et animatrices bénévoles En revanche les adhérents sans simples responsabilité sont écartés

du dispositif. Pour en savoir plus, suivez ce lien: http://www.benevolat-info.fr/

Le cabinet MULTICITE et le Conseil régional organisent, à compter de janvier 2007, des sessions de formation aratuites des dirigeants associatifs ce quatre et Lille territoires: Métropole; Béthunois / Bruaysis; Arrageois; Audomarois.

Quatre modules de formation thématiques sont proposés dans ce programme :

- la méthodologie de conduite de projets associatifs,
- la gestion des ressources humaines,
- la communication interne et externe,
- la gestion comptable et financière.

L'objectif des actions proposées est de permettre aux responsables d'association de se doter ou de conforter des outils et connaissances afin de faire des choix stratégiques pour le développement et la consolidation de leur structure.

Renseignements:

Valérie Comblez (Responsable Formation) à MULTICITE: 03.21.23.49.71 . Courriel:

contactformation@multicite.org

Voir aussi: http://tinyurl.com/yzw302

ANNONCES



Rencontres Francophones

propose ses cours de danse orientale et de danse africaine.

- Danse orientale: tous les lundis de 18h30 à 20h00 Maison de Quartier de Wazemmes rue d'eylau avec Amel
- Danse Africaine: niveau 1 et 2 le jeudi de 18h30 à 21h30. A Lille Fives, salle de danse rue des noirs, avec Mélanie

Renseignement et infos au 03 20 54 97 84 / 06 89 45 76 14 auprès de Myriam. A noter que ces ateliers sont accessibles avec les crédits loisirs.

늘 Le collectif de l'envie au

Proiet (coordonné par composé d' A l'AFIP5962, Accueil Paysans, petits pas, Avenir organise itinéraires de la création d'activités en rural. **Premières** rencontres régionales.

« Qui sont les créateurs d'activités en rural aujourd'hui ? Quels sont leurs cheminements, quels outils, quels accompagnements mettre en place ? »

Telles seront les questions posées lors de cette journée du 24 Novembre 2006 de 9h30 à 17h00 à la salle des fêtes d'Ambricourt (62310)

Renseignements: 03.21.04.39.69

INITIATIVES PLURIELLES vous propose de participer à la

4e rencontre européenne :Initiatives et diversités culturelles des femmes - La création d'entreprise comme alternativeà l'emploi

Au cours de ces deux journées vous pourrez assister à quatre tables rondes...(Suite au verso)

inonces (...)

[suite de la page 1]

...regroupant de nombreuses personnes concernées par le sujet. (exemple de thème: Management d'entreprise et équilibre de vie ou Caractéristiques, freins et moteurs de l'entrepreneuriat au féminin),

Cela se passera le jeudi 30 novembre (accueil à 13h15) le vendredi et décembre (8h45 / 17h45) au Nouveau Siècle (8 place Mendès France) à Lille Renseignement:

Affaires Publiques : 03 20 15 93 60

Hé oui ! Se poser des questions c'est bien! Avoir des réponses c'est mieux! Si vos interrogations se portent sur:

-LES CUCS; soyez heureux! Car le ministère concerné vous répond si vous cliquez : http://www.ville.gouv.fr/infos/d ossiers/cucs-accueil.html

Il y a même un guide là: méthodologique par http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/ guide_methodo_CUCS.pdf .

SERVICE LE CIVIL VOLONTAIRE; c'est byzance! Un site entier У consacré:

http://www.ancsec.net/scv.sht

ml . Pourquoi ? Pour qui ? Pour combien de temps ? Quel intérêt ? Vous saurez tout en tant que volontaire ou structure d'accueil (Notez que l'accueil de volontaire dans sa structure nécéssite un agrément délivré pour une durée de 3 ans).

Par ailleurs, vous remarquerez que l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances se résume désormais par le mot ACSÉ et non plus ANCSEC (comme annoncé dans la lettre n°42 - octobre 2006).



es ressources de l'espace

Nouveaux documents et nouvelles sources d'information



NOUVEAU! La revue de presse

Le principe est simple: là où La lettre d'Infos est mensuelle et développe des sujets, la Revue de Presse est hebdomadaire et synthétique.

Toute les semaines on y trouvera donc les titres importants classés selon les différentes sources qui nous parviennent (la Voix du Nord, Associations mode d'emploi, nombreuses newsletters...), avec un lien vers les articles concernés quand cela est possible.

Pourquoi cette revue de presse me direz-vous ? Parce que pour faire la lettre d'infos nous devons faire un choix dans les informations qui nous parviennent et parmi celles qui ne sont pas traitées, il y en a qui peuvent vous intérésser.

voulez voir Vous à quoi ça ressemble? Rendez-vous sur le forum de Maillage* (http://maillageasso.forumactif.com) rubrique

« Actualité Maillage »

3 Revues de Presse sont déjà en ligne !!

*L'accés au forum de Maillage

nécéssite une inscription (gratuite bien sûr) en cliquant <u>S'enregistrer</u> en haut de la page d'accueil du forum, N'hésitez pas à appeler Guillaume en cas de problème!

La Mallette Associative
Nouvelle ressource documentaire disponible l'espace ressources, la mallette associative, en plus du Guide du dirigeant d'association répondra aux nombreuses questions que vous pouvez vous poser sur le développement de votre association.

Ce (gros) document est, à la base, destiné aux « médiateurs sociaux » pour les aider dans leur mission de soutien associations. Ainsi, les informations qu'il contient sont claires, synthétiques directement utiles (mises à jour à juin 2006). Vie juridique et statutaire, ressources financières, comptabilité, fiscalité, ressources humaines font partie des thèmes traités.

Disponible l'espace ressources!

ormation Professionnelle continue

L'accord du 22 septembre 2006...

... concerne le secteur de l'économie sociale (sanitaire, social et médico-social, aide à domicile et animation) et prévoit notamment l'harmonisation des taux des contributions à la formation entreprises, quel que soit leur effectif.

Il s'agit ainsi d'aligner les taux de contribution des entreprises de moins de 10 salariés sur ceux des entreprises

employant 20 ou plus de 20 salariés, à hauteur de 1, 6 % de la masse salariale. Cet alignement devra être effectif au plus tard pour la collecte des fonds de la formation de 2009. Pour en savoir plus sur signataires et les autres dispositions voir <u>là</u> ou <u>ici</u>

Source: www.editions-legislatives.fr